



Newsletter du 2 septembre 2026

Compromis sur les fonds propres en vue pour UBS. Simplification réglementaire : la Suisse à contre-courant ? Résultats du Baromètre bancaire et du Swiss Banking Outlook. Registre de transparence suisse : l'avertissement liechtensteinois.

La décision prise lundi par la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États sur les futures exigences de fonds propres d'UBS est largement présentée dans la presse comme une victoire pour la banque et un revers pour la Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter. La Commission s'est écartée de la ligne du Conseil fédéral, qui souhaitait imposer une couverture à 100% des participations étrangères par des fonds propres durs (CET1), en optant pour une solution combinant 50% de CET1 et 50% d'instruments AT1. Un élément central du compromis prévoit par ailleurs que les obligations AT1 puissent absorber les pertes beaucoup plus tôt en cas de crise, afin de renforcer leur rôle de coussin de sécurité. Cette solution réduit les besoins supplémentaires d'UBS en fonds propres durs par rapport au projet du Conseil fédéral, ce qui explique qu'elle soit largement interprétée comme un succès

pour la banque. Le président de la Commission, Erich Ettlin, récuse toutefois cette lecture et souligne qu'il ne s'agit pas d'un cadeau fait à UBS, mais d'un compromis visant à concilier stabilité financière, protection des contribuables et compétitivité de la place financière suisse. L'ASB a critiqué, dans un [communiqué de presse](#), le durcissement envisagé des exigences en matière de fonds propres, et tempéré son appréciation en saluant l'ouverture de la Commission à une prise en compte des instruments AT1 et au renforcement de leur rôle. Faute de temps, la Commission n'a pas encore examiné le *Public Liquidity Backstop* (PLB), autre élément important du dispositif *too big to fail*. Le dossier doit désormais être traité par le Conseil des États avant de passer au Conseil national. Plusieurs étapes sont donc encore nécessaires avant que les nouvelles règles applicables à UBS ne soient définitivement arrêtées.

- [Le Temps](#) / [AGEFI](#)

Un mouvement de simplification de la réglementation financière se dessine dans plusieurs grandes places financières. Aux États-Unis notamment, les régulateurs veulent concentrer davantage leurs contrôles sur les principaux risques financiers plutôt que sur des questions de procédure ou de gouvernance. La Suisse

- [NZZ](#) / [finews.ch](#) / [Financial Times](#)

entend suivre le mouvement avec la création par le DFF d'un groupe de travail externe chargé d'identifier les possibilités d'allègement administratif et de suppression des redondances dans la réglementation financière. Une démarche saluée par notre directeur, qui pointe toutefois le paradoxe d'une administration



cherchant à simplifier la réglementation tout en prévoyant de nouvelles exigences dans le cadre du dispositif *too big to fail*, expressément exclu du mandat de ce groupe. Alors que les places financières

- [Les Echos / allnews.ch](#)

Le [Baromètre bancaire](#) et le [Swiss Banking Outlook](#) publiés par l'Association suisse des banquiers (ASB) dressent un tableau de la place bancaire suisse : après une année 2025 record, marquée par une progression du résultat opérationnel et des actifs sous gestion, les perspectives pour 2026 restent favorables. Plus de la moitié des experts interrogés anticipent une nouvelle hausse des résultats et aucun ne prévoit de recul, malgré les incertitudes géopolitiques, la faiblesse des taux et une conjoncture modérée. À la lecture de ces résultats, il serait tentant de juger alarmistes les mises en garde du secteur bancaire. Ces performances donnent

- [AGEFI / allnews.ch](#)

La cyberattaque contre le registre des ayants droit économiques du Liechtenstein ravive les inquiétudes en Suisse, à quelques semaines de l'entrée en vigueur de son propre registre de transparence. Le secteur financier alerte sur les risques liés à la centralisation de données personnelles

concurrentes font de la simplification réglementaire un instrument de leur compétitivité, les ambitions de l'exercice suisse paraissent dès lors pour le moins limitées.

- [Financial Times](#)

certes de bonnes raisons d'être optimiste, mais elles ne doivent pas faire oublier que la position de premier plan de la place financière suisse n'est jamais définitivement acquise. Comme le souligne Giorgio Pradelli, futur président de l'ASB, la Suisse ne restera pas automatiquement aux avant-postes si elle ne mène pas les bonnes politiques, y compris au niveau de son cadre réglementaire. Dans un environnement international en constante évolution et face à une concurrence qui ne faiblit pas, il faut donc continuer à œuvrer sans relâche à la préservation de la compétitivité de la place financière.

- [finews.ch](#)

sensibles et appelle à tirer les enseignements de cet incident. Alors que l'administration maintient pour l'heure le calendrier prévu, le cas liechtensteinois devrait l'inciter à réexaminer attentivement la sécurité du dispositif avant sa mise en service.

- [swissinfo.ch / Financial Times](#)

L'Association de Banques Privées Suisses (ABPS) compte 7 banques membres qui gèrent plus de 1100 milliards de francs et emploient près de 10 000 collaborateurs dans le monde, dont environ deux tiers en Suisse. A travers un secrétariat permanent basé à Genève, l'ABPS assure la défense et la représentation des intérêts des banques privées suisses, spécialisées dans la gestion de fortune.

Les membres de l'ABPS sont : Bordier & Cie SCmA, E. Gutzwiller & Cie Banquiers, Banque Lombard Odier & Cie SA, Mirabaud & Cie SA, Banque Pictet & Cie SA, Rahn+Bodmer Co. et Reichmuth & Co.